



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC¹

À LA CHARGE DU

APPARTEMENTS

Jusqu'à	50 000 €	5000 €	ACQUÉREUR
De	50 000 € à	700 000 €	5% mandat simple min 8 K€ vendeur < 350 K€ > acquéreur
De	50 000 € à	700 000 €	3,5% mandat exclusif min 8 K€ vendeur < 350 K€ > acquéreur
De	700 000 € à	3 000 000 €	3,5% en mandat simple ACQUÉREUR
De	700 000 € à	3 000 000 €	3% en mandat exclusif ACQUÉREUR

MAISON / VILLA

Jusqu'à	50 000 €	5000 €	ACQUÉREUR
De	50 000 € à	700 000 €	5% mandat simple min 8 K€ vendeur < 350 K€ > acquéreur
De	50 000 € à	700 000 €	3,5% mandat exclusif min 8 K€ vendeur < 350 K€ > acquéreur
De	700 000 € à	3 000 000 €	3,5% en mandat simple ACQUÉREUR
De	700 000 € à	3 000 000 €	3% en mandat exclusif ACQUÉREUR

LOCAL COMMERCIAL (MURS)

Jusqu'à	50 000 €	10 000 €	ACQUÉREUR
De	50 000 € à	700 000 €	5% mandat simple min 8 K€ vendeur < 350 K€ > acquéreur
De	50 000 € à	700 000 €	3,5% mandat exclusif min 8 K€ vendeur < 350 K€ > acquéreur
De	700 000 € à	3 000 000 €	3,5% en mandat simple ACQUÉREUR
De	700 000 € à	3 000 000 €	3% en mandat exclusif ACQUÉREUR

FONDS DE COMMERCE

Jusqu'à	50 000 €	10 000 €	ACQUÉREUR
De	50 000 € à	700 000 €	8% mandat simple min 8 K€ ACQUÉREUR
De	50 000 € à	700 000 €	5% mandat exclusif min 8 K€ ACQUÉREUR
De	700 000 € à	3 000 000 €	6% en mandat simple ACQUÉREUR
De	700 000 € à	3 000 000 €	4% en mandat exclusif ACQUÉREUR

TERRAINS À BÂTIR

Jusqu'à	50 000 €	10 000 €	ACQUÉREUR
De	50 000 € à	700 000 €	8% mandat simple min 8 K€ vendeur < 350 K€ > acquéreur
De	50 000 € à	700 000 €	5% mandat exclusif min 8 K€ vendeur < 350 K€ > acquéreur
De	700 000 € à	3 000 000 €	6% en mandat simple ACQUÉREUR
De	700 000 € à	3 000 000 €	4% en mandat exclusif ACQUÉREUR

LA VILLA 92

SARL au capital de 10 000 €
RCS Nanterre 751 211 590
SIREN 751 211 590 00011
APE 6831Z

Carte professionnelle T/G n°1292N1200

Garantie Financière auprès de GALIAN

89, rue de la Boétie 75008 PARIS
Immatriculée auprès de l'ORIAS
en tant qu'IAS et IOBSP
sous le numéro 12068500

LV
92

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.
1/ Indiquer le taux ou le montant en euros.

Honoraires au 01 / 01 / 2018



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC¹

À LA CHARGE DU

LOCAUX D'HABITATION OU MIXTES

(soumis à la loi du 6 juillet 1989)

- Entremise / négociation	5 € / m ²	Bailleur
- Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail ²	12 € / m ²	Bailleur
	12 € / m ²	Locataire
- État des lieux location vide ²	3 € / m ²	Bailleur
	3 € / m ²	Locataire
- État des lieux location meublée ²	3 € / m ²	Bailleur
	3 € / m ²	Locataire

LOCAUX DE DROIT COMMUN

- Entremise / négociation	5 € / m ²	50% locataire 50% bailleur
- Rédaction du bail	6 € / m ²	50% locataire 50% bailleur
- État des lieux	24 € / m ²	50% locataire 50% bailleur

LOCAUX COMMERCIAUX

- Entremise / négociation	20 € / m ²	locataire
- Rédaction du bail	12 € / m ²	locataire
- État des lieux	48 € / m ²	locataire

LOCAUX PROFESSIONNELS

- Entremise / négociation	20 € / m ²	locataire
- Rédaction du bail	12 € / m ²	locataire
- État des lieux	48 € / m ²	locataire

AUTRES BIENS

- Entremise / négociation	sans objet	sans objet
- Rédaction du bail	sans objet	sans objet
- État des lieux	sans objet	sans objet

LOCATIONS SAISONNIÈRES

- Entremise / négociation	sans objet	sans objet
- Rédaction du bail	sans objet	sans objet
- État des lieux	sans objet	sans objet

LA VILLA 92

SARL au capital de 10 000 €
RCS Nanterre 751 211 590
SIREN 751 211 590 00011
APE 6831Z

Carte professionnelle T/G n°1292N1200
Garantie Financière auprès de GALIAN
89, rue de la Boétie 75008 PARIS
Immatriculée auprès de l'ORIAS
en tant qu'IAS et IOBSP
sous le numéro 12068500

LV
92

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

^{1/} Indiquer l'assiette et le taux ou le montant en euros.
^{2/} TVA au taux en vigueur de 20% incluse.
2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

Honoraires au 01... / 01... / 2018.....



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

HONORAIRES TTC¹

▶ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	6 % du loyer et des charges
▶ Locaux meublés	7,2 % du loyer et des charges
▶ Locaux commerciaux	6 % du loyer et des charges
▶ Locaux professionnels	6 % du loyer et des charges
▶ Locations saisonnières	sans objet
▶ Biens ruraux	sans objet
▶ Terrains	sans objet
▶ Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	6 % du loyer et des charges
▶ Immeubles entiers	4 % du loyer et des charges
▶ Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	2,80 % du loyer et des charges
▶ Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

HONORAIRES TTC¹

▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
- entremise et négociation	5 € / m2	baillieur
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ²	- 12 € / m2 - 12 € / m2	baillieur locataire
- état des lieux location vide ²	- 3 € / m2 - 3 € / m2	baillieur locataire
- état des lieux location meublée ²	- 3 € / m2 - 3 € / m2	baillieur locataire
▶ Locaux de droit commun	10 € / m2	50% locataire 50% baillieur
- négociation		
- état des lieux	6 € / m2	50% locataire 50% baillieur
- rédaction de bail	24 € / m2	50% locataire 50% baillieur
▶ Locaux commerciaux		
- négociation	20 € / m2	locataire
- état des lieux	12 € / m2	locataire
- rédaction de bail	48 € / m2	locataire
▶ Locaux professionnels		
- négociation	20 € / m2	locataire
- état des lieux	12 € / m2	locataire
- rédaction de bail	48 € / m2	locataire
▶ Locations saisonnières		
- négociation	sans objet	sans objet
- état des lieux	sans objet	sans objet
- rédaction de bail	sans objet	sans objet
- taxe de séjour	sans objet	sans objet
▶ Biens ruraux		
- négociation	sans objet	sans objet
- état des lieux	sans objet	sans objet
- rédaction de bail	sans objet	sans objet
▶ Terrains		
- négociation	sans objet	sans objet
- état des lieux	sans objet	sans objet
- rédaction de bail	sans objet	sans objet
▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)	150 € PARKING	locataire

LA VILLA 92
SARL au capital de 10 000 €
RCS Nanterre 751 211 590
SIREN 751 211 590 00011
APE 6831Z

Carte professionnelle T/G n°1292N1200
Garantie Financière auprès de GALIAN
89, rue de la Boétie 75008 PARIS
Immatriculée auprès de l'ORIAS
en tant qu'IAS et IOBSP
sous le numéro 12068500

LV
92

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

1/ Indiquer l'assiette et le taux, ou le montant, TVA au taux en vigueur de % incluse.
2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au baillieur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.